



Service Assainissement collectif
70 routes de la Semine
74270 Chêne en Semine
☎ : 04.50.77.93.55

Assainissement Collectif
Rapport de contrôle d'un branchement
Sur le réseau d'Eaux Usées

N° SPAC :

Services de contrôle : **ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA C.C. USSES ET RHONE**

Nom de la Commune : **ANGLEFORT**

Nom hameau : **48 rue de court**

Identification du propriétaire :

Mr. GRANDIN Olivier Stéphane Claude
Mme : DEGROS Sandrine

Identification de l'usager

MAIL :
Tél. : 04-50-48-05-82

Références cadastrales du terrain (section et n° des parcelles) : **C n°3073,4627,4832**

DÉSIGNATION DES LOCAUX

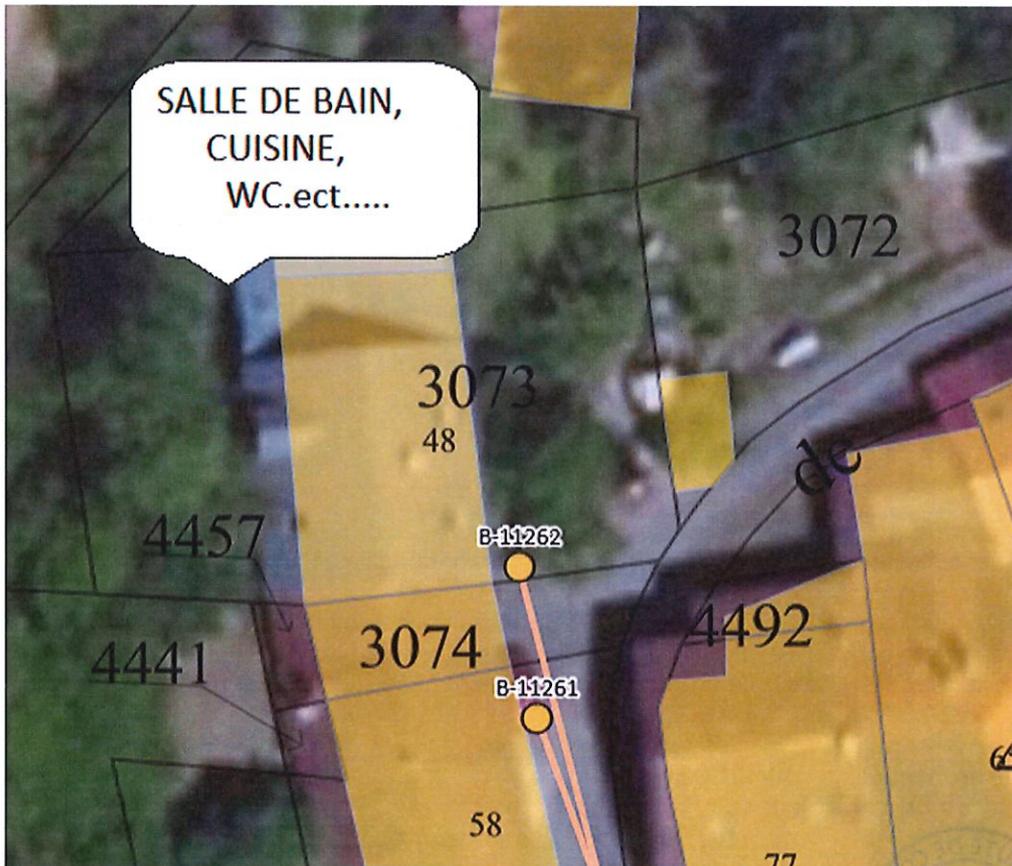
Maison principale Maison secondaire Appartement : Autre :

EAU POTABLE

Réseau public ; Puits ou captage privé ;

IMPLANTATION DU DISPOSITIF

• Schéma succinct du positionnement des différents dispositifs :



VISITE

Date du contrôle de conformité : 10/10/2022

Date de construction du dispositif d'assainissement collectif :

Entreprise :

DESIGNATION DES OUVRAGES

- regard de branchement

Regard de branchement : OUI NON
Nature : béton : OUI NON-
Diamètre du regard : 400mm
Accessible : OUI NON
Tampon hydraulique : OUI NON
Fond de cunette profilé : OUI NON
Nature du tuyau : PVC : OUI NON
AUTRES :
Diamètre du tuyau : 125 mm

- regard de façade

Regard de façade : OUI NON
Nature : béton : OUI NON
Diamètre du regard :
Accessible : OUI NON
Tampon hydraulique : OUI NON
Fond de cunette profilé : OUI NON
Nature du tuyau : PVC : OUI NON
AUTRES :
Diamètre du tuyau :

- autres

Carottage et joint étanche sur le regard public : OUI NON
Ventilation et colonne de chute en toiture : OUI NON
Accessibilités des ouvrages : OUI NON ;
Fonctionnement correct : OUI NON ;
Écoulement des eaux correcte : OUI NON ;
État correct : OUI NON
Odeurs : OUI NON
% de la pente : 1.5%

Fosse est vidangée : OUI NON ; Comblée : OUI NON

Entreprise de vidange :

Évacuation des eaux pluviales dans le réseau E.U : OUI NON Pas testé

CONCLUSIONS

Acceptable : la filière d'assainissement collectif fonctionne correctement et ne présente aucun impact sur l'environnement ou la salubrité.

Acceptable mais : il serait bon d'apporter les améliorations suivantes pour le bon fonctionnement du système et sa pérennité (présence d'eau stagnante, végétation sur le dispositif, aménagement du terrain).

Non acceptable : étant donné l'impact évident sur l'environnement et la salubrité, le branchement doit être revu pour être conforme à la réglementation.

Dysfonctionnements observés :

Le Service d'assainissement collectif se tient à disposition pour assister le pétitionnaire dans les différentes démarches.

• le propriétaire devra tenir compte des remarques ci-dessus et est informé que ce rapport sera transmis au maire de la commune concernée, responsable de la police de salubrité.

Les informations retranscrites sur ce rapport sont de la responsabilité du propriétaire.

Fait à : Chêne en Semine, le : 10/10/2022

Nom et signature du contrôleur :

VILLIERS Jérôme

